

La collecte des encombrants suspendue

Dans le contexte de pandémie, le service public est assuré dans le Cap Corse dans le respect des contraintes imposées par la lutte contre le Covid-19. La Communauté des communes de cette microrégion, présidée par Pierre Chaubon, a pris des dispositions pour l'organisation des services administratifs et de collecte des déchets ménagers.

« L'accueil téléphonique est maintenu, nous sommes joignables également par mail, informe la directrice de la CCCC, Mare-José Luciani. Tous les agents sont en position de télétravail à leur domicile y compris le responsable du service de collecte qui est néanmoins appelé régulièrement à exercer des missions sur le terrain au côté des agents. »

Encombrants : s'abstenir

Différentes mesures ont été mises en place pour assurer la sécurité de ces derniers : un seul véhicule par chauffeur/ripeur pour limiter les contacts, deux véhicules minimum par collecte afin d'éviter la position de travailleur isolé, plusieurs véhicules par secteur afin de collecter des flux différents à chaque sortie, utilisation des marche-pieds-ripeur quand les points de regroupement sont proches (moins de 100 m).



La communauté des communes du Cap Corse (CCCC) a pris des mesures pour assurer la collecte des déchets ménagers dans des conditions de sécurité pour les agents. Le tri est maintenu jusqu'à nouvel ordre mais les encombrants doivent être conservés à domicile. ALAIN CAMO N

Chaque agent est responsable de son véhicule dont la cabine doit être entièrement désinfectée avant et après chaque utilisation. Le service est réduit afin de limiter les risques.

La collecte de tri se poursuit jusqu'à nouvel ordre, « elle pourrait être interrompue si les apports ne pouvaient plus être stockés, précise-t-elle. Nous privilégierons alors la collecte des ordures ménagères ». En revanche, et afin de garantir le maintien des deux flux prioritaires (les ordures ménagères et le tri) la collecte des encombrants est interrompue

sur le territoire du Cap Corse. La population est invitée à conserver objets et mobiliers, à domicile en attendant la fin du confinement.

Des consignes importantes

« Nous faisons au mieux pour maintenir la continuité du service dans un environnement très dégradé, nous avons actuellement sept agents de collecte sur le terrain, deux d'entre eux sont en congé maladie. » À noter, les recycleries sont ouvertes, à Ersa, de 10 h 30, à 12 heures, et à Sisco,

de 8 heures à 9 heures (fermeture aux jours habituels). La CCCC rappelle les consignes impératives sur les services prioritaires : au niveau des ordures ménagères, les mouchoirs, essuie-tout, gants et masques doivent être enfermés dans un sac individuel étanche et fermé qui sera ensuite jeté dans le sac des ordures ménagères. Il est préférable d'attendre 24 heures avant de déposer un sac. Ces éléments ne doivent en aucun cas, être introduits dans la chaîne du tri sélectif (emballage, papier verre).

HÉLÈNE ROMANI